



PLAN D'ACTION 2019-2023- ALLIANCE POUR LA SOLIDARITÉ

MISE EN CONTEXTE

À QUELLE ÉCHELLE PRENDRA PLACE LE PLAN D'ACTION?

MRC d'Acton

QUELLES ACTIONS ONT ÉTÉ RÉALISÉES AFIN DE CONCEVOIR LE PRÉSENT PLAN D'ACTION?

Au cours des dernières semaines, le **Comité local de l'Alliance pour la solidarité** a été mis en place sur le territoire de la MRC d'Acton. La mise en place de ce comité s'inscrit dans la poursuite des Alliances pour la solidarité, mesure 11 du Plan d'action gouvernemental pour l'inclusion économique et la participation sociale (PAGIEPS) 2017-2023. L'objectif de cette mesure vise à sortir les personnes les plus défavorisées de la pauvreté en favorisant la participation sociale des individus et des familles à faible revenu et la mobilisation des milieux.

En septembre 2019, les premiers travaux réalisés par ce comité local ont été d'identifier les principaux enjeux sur lesquels les organisations du milieu devaient trouver des solutions afin d'atteindre l'objectif visé ci-haut sur notre territoire. Les enjeux suivants ont été identifiés : la sécurité alimentaire, l'intégration socioprofessionnelle, la réussite éducative et la persévérance scolaire et le logement. **Dans le cadre de la mise en œuvre de ce plan d'action, le comité local de l'Alliance pour la solidarité souhaite :**

- qu'un plus grand nombre de personnes puissent accéder au marché du travail et répondre à leurs besoins de base;
- qu'un plus grand nombre de personnes puisse avoir accès à un logement de qualité et abordable;
- qu'un plus grand nombre de personnes incapables de travailler puissent participer activement à l'amélioration de leurs conditions socio-économiques;
- qu'un plus grand nombre d'enfants puissent réussir à l'école et ultimement dans la vie.

Afin d'obtenir l'avis d'un plus grand nombre d'acteurs du milieu et susciter la participation citoyenne, un recensement des préoccupations perçues pour chacun des enjeux a été réalisée à la mi-novembre via un sondage en ligne. Suite à la compilation de ce sondage, les décideurs, gestionnaires, citoyens, usagers de services des secteurs municipaux, communautaire, éducation et santé du territoire ont été invités à participer à un atelier d'orientation.

Ainsi lors d'un 1^{er} rendez-vous citoyen tenu le 30 novembre 2019, la poursuite des travaux a permis de doter le territoire de la MRC d'Acton d'une vision commune des préoccupations à cibler dans le plan d'action local de lutte contre la pauvreté. C'est à la lumière des discussions et des activités de priorisation tenues lors de cet événement qu'un comité ad hoc formé de représentants du milieu communautaire propose le plan d'action suivant, lequel servira de guide dans le choix des stratégies et pistes d'action à déployer pour chacun des enjeux soulevés.

Définition des termes du plan d'action



Les objectifs généraux : en fonction de la priorité, que veut-on voir changer et voir évoluer dans notre communauté, dans nos organisations ou chez les personnes visées. Le changement souhaité, qu'est-ce que c'est? Changement sur le plan de l'accès, des perceptions, des sentiments, des connaissances, des attitudes, des comportements, des habitudes ou des pratiques du groupe cible, que les partenaires souhaitent voir se développer. Le changement souhaité n'est pas une action ou un produit/service généré par les partenaires (p. ex. implanter un nouveau service, construire un complexe de logement social, développer une intervention)

Marqueur de progrès vers l'atteinte de l'objectif :

- le marqueur de progrès c'est le changement, formulé en termes de résultats attendus de l'objectif suite à la réalisation des activités — actions

Les objectifs stratégiques : l'élaboration des objectifs stratégiques réfère à l'analyse de la problématique (l'inverse du problème général) et sur les causes du problème qui selon les partenaires sont les plus indésirables et auxquelles ils peuvent agir. Quelle(s) stratégie(s) nous permettront d'atteindre notre objectif général?

LE PORTRAIT DU TERRITOIRE CIBLÉ

Veillez insérer les données qui soutiennent les axes d'intervention du présent plan d'action. Si celles-ci se retrouvent via une documentation connexe, veuillez svp la joindre au présent document.



Présentation
Microsoft PowerPoir



Priorité d'action #1

La sécurité alimentaire

Description de l'enjeu : Dans une perspective d'équité et de justice sociale, la sécurité alimentaire vise l'accès à une « saine alimentation pour tous ». L'insuffisance de revenu est le facteur qui a le plus d'influence sur l'insécurité alimentaire des personnes. Par conséquent, réduire durablement les inégalités sociales en matière d'alimentation passe par des actions ciblant l'amélioration du revenu, la réduction des inégalités socio-économiques et l'accès à coût abordable à des biens et services essentiels de qualité (logement, transport, aliments sains, services accessibles et de qualité à tous en matière d'éducation — de la petite enfance au postsecondaire — et de santé). (DSP de la Montérégie)

Stratégies/Actions	Échelle de territoire visée	Population ciblée	Année (s) de réalisation			
			2019-2020	2020-2021	2021-2022	2022-2023
<p>Objectif général 1.1. Améliorer la perception populaire à l'égard des personnes en situation de pauvreté</p> <p><u>Marqueur de progrès</u></p> <ul style="list-style-type: none"> Que l'on observe une diminution des préjugés envers les personnes en situation de pauvreté <p><u>Racines – causes du problème</u></p> <ul style="list-style-type: none"> Il existe une pauvreté intergénérationnelle dans la MRC, le fait que tout le monde se connaît, que c'est un petit milieu fait en sorte que les gens sont stigmatisés. Pour ces raisons, une tranche de population moins fortunée n'utilise pas les services en sécurité alimentaire Méconnaissance de la réalité des personnes en situation de pauvreté 	MRC d'Acton					
Objectifs stratégiques :						
1.1.1 Mettre en place une stratégie d'éducation populaire ciblant les personnes en situation de pauvreté, acteurs du milieu et population en général, sur la réalité de la pauvreté et de ses impacts		Personnes en situation de pauvreté, acteurs du milieu et population générale.		X	X	X
1.1.2 Faire valoir auprès des personnes en situation de pauvreté, acteurs du milieu et population générale les changements positifs et les réussites des personnes qui ont amélioré leur condition de vie		Personnes en situation de pauvreté, acteurs du milieu et population générale		X	X	X



<p>Objectif général 1.2. Améliorer la connaissance de la population, soutenir et pérenniser une offre de services collectifs de sécurité alimentaire accessibles (transport et distribution) aux personnes en situation de pauvreté.</p> <p><u>Marqueur de progrès</u></p> <ul style="list-style-type: none"> – Que l’offre de services collectifs de sécurité alimentaire soit connue des personnes en situation de pauvreté – Que l’offre de services collectifs de sécurité alimentaire soit accessible économiquement et physiquement – Qu’un modèle d’offre de services collectifs de sécurité alimentaire répondant aux besoins locaux, soit pérennisé <p><u>Racines – causes du problème</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Si les personnes n’ont pas besoin des services dans l’immédiat, ils ne retiennent pas les informations diffusées • Manque de ressources financières et humaines pour soutenir et pérenniser l’offre de services de sécurité alimentaire 	<p>MRC d’Acton</p>						
<p>Objectifs stratégiques :</p>							
<p>1.2.1 Mettre en place une stratégie de diffusion de l’offre de services collectifs de sécurité alimentaire fondée sur les approches de proximité (via le bouche-à-oreille, affichage, application web.) auprès des personnes en situation de pauvreté</p>			<p>Personne en situation de pauvreté</p>			<p>X</p>	<p>X</p>
<p>1.2.2 Mettre en place une stratégie de financement de l’offre de services collectifs de sécurité alimentaire abordable, qui soit déployée sur l’ensemble du territoire et accessible auprès des personnes en situation de pauvreté</p>		<p>Les bailleurs de fonds des différents secteurs (santé, éducation, municipal et de la famille)</p>	<p>X</p>		<p>X</p>	<p>X</p>	
<p>Objectif général 1.3. Augmenter et diversifier une offre de services d’aide et d’accompagnement aux choix de consommation personnels auprès de divers groupes de personnes en situation de pauvreté</p> <p><u>Marqueur de progrès</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Qu’il y ait plus d’offres de services d’aide et d’accompagnements offerts aux personnes 	<p>MRC d’Acton</p>						



en situation de pauvreté					
<u>Racines – causes du problème</u>					
<ul style="list-style-type: none"> Plusieurs personnes en situation de pauvreté manquent de connaissance et de capacités personnelles (limitations intellectuelles) pour faire des choix en matière de consommation qui soient appropriés à leur réalité Manque de modèle positif dans la famille élargie (intergénérationnelle) 					
Objectifs stratégiques					
1.3.1 Mettre en place davantage de services d’information, de sensibilisation et d’éducation en matière de budget, d’endettement et de consommation responsable, auprès des personnes en situation de pauvreté et/ou susceptibles de le devenir		Personnes en situation de pauvreté et/ou susceptibles de le devenir		X	X
1.3.2 Faire valoir auprès des personnes en situation de pauvreté, acteurs du milieu et population générale les changements positifs et les réussites des personnes qui ont amélioré leur condition de vie		Personnes en situation de pauvreté, acteurs du milieu et population générale	X	X	X



Priorité d'action #2

L'insertion socioprofessionnelle

Description de l'enjeu : L'intégration socioprofessionnelle a pour but de permettre à l'adulte d'acquérir les compétences requises pour faciliter son accès au marché du travail et s'y maintenir, ou, le cas échéant, de poursuivre ses études (Gazette du Québec).

Stratégies/Actions	Échelle de territoire visée	Population ciblée	Année (s) de réalisation			
			2019-2020	2020-2021	2021-2022	2022-2023
<p>Objectif général 2.1. Améliorer l'employabilité des personnes éloignées du marché du travail, en situation de pauvreté et en âge de travailler</p> <p><u>Marqueur de progrès</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Que plus de personnes éloignées du marché du travail <ul style="list-style-type: none"> ○ soient mieux outillées ○ puissent accéder et maintenir un emploi <p><u>Racines – causes du problème</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Certaines personnes éloignées du marché du travail, en situation de pauvreté et en âge de travailler <ul style="list-style-type: none"> ○ manque de motivation à travailler ○ ont des comportements, limitations intellectuelles, une hygiène de vie, et des attitudes inadéquates pour le marché du travail ○ vivent de l'ambivalence vocationnelle due à une méconnaissance de soi, de l'offre d'emploi et de formation • Manque de modèle positif dans la famille élargie (intergénérationnelle) et le milieu de vie 	MRC d'Acton					
Objectifs stratégiques :						
2.1.1 Favoriser des expériences de travail motivantes et positives auprès des personnes éloignées du marché du travail, en situation de pauvreté et en âge de travailler		Personnes éloignées du marché du travail, en situation de pauvreté et en âge de travailler		X	X	X
2.1.2 Bonifier, consolider et mettre en place des plateaux de travail (interne et externe aux entreprises) favorables à l'adoption de comportements et attitudes adaptés au marché du		Personnes éloignées du marché du travail,		X	X	X



travail auprès des personnes éloignées du marché du travail, en situation de pauvreté et en âge de travailler		en situation de pauvreté et en âge de travailler				
Objectif général 2.2. Améliorer la perception des employeurs à l'égard des stratégies conciliantes de gestion des ressources humaines	MRC d'Acton					
<u>Marqueur de progrès</u>						
<ul style="list-style-type: none"> • Que plusieurs employeurs soient sensibilisés aux avantages de mettre en place des stratégies conciliantes pour leurs employés • Qu'il y ait plus de collaboration entre les organisations en employabilité et les employeurs 						
<u>Racines – causes du problème</u>						
<ul style="list-style-type: none"> • Plusieurs entreprises n'ont pas de pratiques de gestion des ressources humaines conciliantes/ fidélisantes (par manque de personnel et une philosophie de gestion non adaptée) 						
Objectif stratégique :						
2.2.1 Favoriser la mise en place de stratégies de sensibilisation des entreprises aux avantages d'établir des pratiques de gestion des ressources humaines conciliantes		Les employeurs			X	X



Priorité d'action #3

La prévention du décrochage scolaire

Description de l'enjeu : *La réussite éducative* concerne à la fois l'instruction (intégration de savoirs académiques), la socialisation (acquisition de savoirs, valeurs, attitudes et comportements utiles au fonctionnement en société) et la qualification (préparation à l'insertion professionnelle). La réalisation de son plein potentiel et l'atteinte de buts personnels fixés par l'étudiant sont aussi des dimensions importantes de ce concept. *La persévérance scolaire* réfère à la poursuite d'un programme d'études en vue de l'obtention d'une reconnaissance des acquis (diplôme, certificat, attestation d'études, etc.) et au concept de raccrochage, soit la réinscription d'un individu (abandonnant, décrocheur) à un programme d'études après une période d'absence plus ou moins longue. (CREPAS)

Stratégies/Actions	Échelle de territoire visée	Population ciblée	Année (s) de réalisation			
			2019-2020	2020-2021	2021-2022	2022-2023
<p>Objectif général 3.1. Contribuer à la mobilisation des instances décisionnelles locales, supra locales et régionales des secteurs santé, éducation, municipal, et de la famille concernant le manque d'offre de services locaux spécialisés (pédiatre, orthophoniste, pédopsychiatre, travailleurs sociaux, etc.) pour les enfants 0-18 ans ayant des besoins particuliers</p> <p><u>Marqueur de progrès</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Que les besoins de services spécialisés soient connus par les des instances décisionnelles (santé, éducation, municipal, de la famille) œuvrant auprès des enfants <p><u>Racines – causes du problème</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Masse critique locale insuffisante — centralisation des services vers les grands centres • Absence de connaissances fines des besoins de services locaux spécialisés (milieu scolaire, santé, communautaire, etc.) • Le milieu n'a jamais fait valoir les besoins en services locaux spécialisés pour enfants ayant des besoins particuliers • Peu de modèles d'offre de services adaptée aux milieux ruraux faiblement densifiés • Difficultés de transport pour accéder aux services extérieurs 	MRC d'Acton					
Objectifs stratégiques :						
3.1.1 Doter le milieu d'un portrait des besoins de services locaux spécialisés non offerts localement aux enfants ayant des besoins particuliers		Les familles, les organismes communautaires locaux (santé, famille), les écoles		X	X	X



<p>3.1.2 Faire valoir auprès des secteurs santé, éducation, municipal et famille, les besoins en services spécialisés non offerts localement aux enfants ayant des besoins particuliers</p>		<p>Les instances décisionnelles locales, supra locales et régionales des secteurs santé, éducation, municipal, et de la famille</p>			<p>X</p>	<p>X</p>	
<p>3.1.3 Contribuer au développement d'un modèle d'offre de services locaux spécialisés adaptés à la réalité démographique (masse critique) de la MRC d'Acton</p>						<p>X</p>	
<p>Objectif général 3.2. Augmenter l'offre de services d'intervention précoce (développement global de l'enfant, place et rôle du parent, lien d'attachement, etc.) auprès de l'enfant (0 – 8 ans), du parent et de la famille</p> <p><u>Marqueur de progrès</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Que plus d'offres de services d'intervention précoce auprès de l'enfant, des parents et de la famille soient accessibles <p><u>Racines – causes du problème</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Manque de financement pour pérenniser les services d'intervention précoce • Pour diverses raisons, plusieurs parents ont des difficultés à reconnaître les besoins de l'enfant et leurs propres besoins, ce qui occasionne un manque d'engagement dans son rôle et sa place pour le développement global de l'enfant • Absence de concertation entre les acteurs des secteurs santé, éducation, de la famille et municipal occasionne des approches en silo (manque de langage commun et d'intervention continue) entre les organisations 	<p>MRC d'Acton</p>						
<p>Objectifs stratégiques :</p>							
<p>3.2.1 Mettre en place une stratégie d'accompagnement du parent dans le développement de l'enfant qui engage les acteurs des secteurs santé, éducation, de la famille et municipal</p>			<p>Les acteurs des secteurs santé, éducation, de la famille et municipal Les parents d'enfants 0 – 8 ans</p>		<p>X</p>	<p>X</p>	<p>X</p>



<p>3.2.2 Mettre en place une stratégie de financement de l'offre de services d'intervention précoce auprès de l'enfant, des parents et de la famille</p>		<p>Les bailleurs de fonds des différents secteurs (santé, éducation, municipal et de la famille)</p>		<p>X</p>	<p>X</p>	<p>X</p>
<p>3.2.3 Mettre en place une instance de concertation locale (ICL) en réussite éducative et persévérance scolaire réunissant les acteurs santé, éducation, de la famille et municipal</p>		<p>Les acteurs santé, éducation, de la famille et municipal</p>				<p>X</p>
<p>Objectif général 3.3. Favoriser la cohésion des interventions entre les acteurs santé, éducation, de la famille et municipal, qui œuvrent auprès des enfants et de leurs parents, en matière de transition, de valorisation de l'éducation et de décrochage scolaire</p> <p><u>Marqueur de progrès</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Que les intervenants œuvrant auprès des familles et des enfants (santé, éducation, de la famille et municipal) aient développé un langage commun de l'intervention en matière de transition, de valorisation de l'éducation et de décrochage scolaire • Qu'une instance de concertation locale (ICL) en réussite éducative et persévérance scolaire, regroupant les acteurs et intervenants des secteurs santé, éducation, de la famille et municipal, soit mise en place • Qu'un continuum de services d'aide intégrée auprès des enfants et des parents soit mis en place <p><u>Racines – causes du problème</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Manque de leadership local et supra local en matière de réussite éducative et persévérance scolaire • Changement de direction (roulement de personnel) dans le milieu scolaire • Milieu scolaire fermé sur lui-même • Approches en silo entre les acteurs (manque de langage et d'intervention commune) • Absence de concertation entre les acteurs des secteurs santé, éducation, de la famille et municipal occasionne des approche en silo (manque de langage commun et d'intervention continue) entre les organisations 	<p>MRC d'Acton</p>					
<p>Objectifs stratégiques :</p>						



3.3.1 Doter le milieu d'une stratégie locale et supra locale de positionnement des préoccupations (transition, valorisation, décrochage) au sein du secteur scolaire local		Les acteurs santé, éducation, de la famille et municipal			X	X
3.3.2 Mettre en place une instance de concertation locale (ICL) en réussite éducative et persévérance scolaire réunissant les acteurs santé, éducation, de la famille et municipal		Les acteurs santé, éducation, de la famille et municipal				X
<p>Objectif général 3.4. Améliorer la connaissance des différents acteurs œuvrant auprès des familles avec enfants d'âge scolaire (santé, communautaire, employabilité) sur les programmes, services et projets éducatifs existants au primaire et au secondaire (aide aux devoirs, accompagnement aux élèves en difficultés, etc.) et bonifier l'offre</p> <p><u>Marqueur de progrès</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Que les différents acteurs œuvrant auprès des familles (santé, communautaire, employabilité) avec enfants d'âge scolaire connaissent mieux les services éducatifs existants et qu'ils les diffusent auprès des familles • Que de nouveaux programmes et services éducatifs adaptés aux besoins des familles ayant des enfants d'âge scolaire soient développés <p><u>Racines – causes du problème</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Méconnaissance des besoins des enfants – de la famille en matière de services éducatifs adaptés • Manque de diffusion des services offerts • Difficulté à comprendre ce qui existe comme programmes et services éducatifs dus à la complexité de la trajectoire de services (terminologie, critères pour accéder) • Offre inégale des services éducatifs entre les écoles sur le territoire • Manque de ressources humaines et financières (scolaire et communautaire) – partenariats avec le milieu qui ne sont pas optimisés 	MRC d'Acton					
Objectifs stratégiques :						
3.4.1 Mettre en place une stratégie de diffusion de l'offre de services éducatifs existants qui soient compréhensibles par les acteurs et par les familles		Les écoles du territoire Les acteurs œuvrant auprès des familles (santé, communautaire,			X	X



		employabilité) avec enfants d'âge scolaire				
3.4.2 Doter le milieu d'un portrait des besoins locaux de services et programmes éducatifs adaptés aux besoins des familles		Les familles, les organismes communautaires locaux (santé, famille), les écoles			X	X



Priorité d'action #4

L'habitation

Description de l'enjeu : *Le concept du logement comprend le logement social et le logement privé. Le logement social réfère au logement à but non lucratif. Il est en dehors de la logique du profit. Sa vocation est de loger les gens à revenus faibles et modestes. Il appartient à la collectivité plutôt qu'à des intérêts privés. De plus, il est subventionné par les gouvernements, ce qui lui permet d'offrir des logements à un prix qui respecte la capacité de payer des locataires ou à tout le moins qui est inférieur au prix du marché. Il existe trois grandes formes de logement social : les habitations à loyer modique (HLM), les coopératives d'habitation (COOP) et les organismes sans but lucratif (OSBL) d'habitation. (FRAPRU). Le logement privé est un logement qui appartient à un propriétaire privé, qu'il soit individuel, collectif ou qu'il s'agisse d'une compagnie. C'est un type de logement qui s'inscrit dans la logique du marché et donc, qui vise, la plupart du temps, à faire faire du profit à son propriétaire.*

Stratégies/Actions	Échelle de territoire visée	Population ciblée	Année (s) de réalisation			
			2019-2020	2020-2021	2021-2022	2022-2023
<p>Objectif général 4.1. Améliorer les connaissances des besoins du secteur du logement locatif</p> <p><u>Marqueur de progrès</u></p> <ul style="list-style-type: none"> Que les besoins liés au logement locatif soient mieux connus et compris par les acteurs (les organismes communautaires), les décideurs (les élus municipaux), et les propriétaires de logement <p><u>Racines – causes du problème</u></p> <ul style="list-style-type: none"> Les acteurs (les organismes communautaires) et les décideurs (les élus municipaux), les propriétaires de logement manquent de connaissance de la problématique du logement locatif Pas d'espace d'échange pour parler de la problématique du logement locatif (pas d'organisme dont la mission est le logement, pas de table en développement social) La responsabilité du logement locatif n'est pas prise en charge par les parties prenantes 	MRC d'Acton					
Objectifs stratégiques :						
4.1.1 Doter le milieu d'un portrait des locataires et de l'offre de logements locatifs		Les locataires de logement locatif		X	X	X
4.1.2 Faire connaître les impacts des logements insalubres et inabordables sur les locataires		Les acteurs (les organismes communautaires) et les décideurs (les élus		X	X	X



		municipaux), les propriétaires de logement				
4.1.3 Favoriser la mise en place d'espace d'échanges d'informations et connaissances entre les acteurs (les organismes communautaires) et les décideurs (les élus municipaux), les propriétaires de logement sur les besoins du logement locatif		Les acteurs (les organismes communautaires) et les décideurs (les élus municipaux), les propriétaires et les locataires de logement			X	X
4.1.4 Mettre en place un comité supra local composé d'acteurs du milieu municipal, communautaire, citoyens, économique et de la santé pour agir sur la problématique du logement locatif		Les acteurs (les organismes communautaires) et les décideurs (les élus municipaux), les propriétaires et les locataires de logement			X	X
<p>Objectif général 4.2. Contribuer à augmenter l'offre et l'accès à des logements de qualité (sécurité, salubrité, dimension, emplacement) et abordable</p> <p><u>Marqueur de progrès</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Que plus d'offres de logement de qualité (sécurité, salubrité, dimension, emplacement) et abordables soient accessibles sur le territoire <p><u>Racines – causes du problème</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Peu de connaissance des parties prenantes à l'égard des ressources, outils disponibles et solutions possibles (ex : modèles logements sociaux intégrés) • Préjugés à l'égard des familles locataires de logements 	MRC d'Acton					
Objectifs stratégiques :						
4.2.1 Faire connaître aux parties prenantes, les ressources, outils disponibles et solutions possibles (ex : modèles logements sociaux intégrés)		La MRC, les municipalités, le Groupe de ressource technique des			X	



		Maskoutains Les acteurs (les organismes communautaires) et les décideurs (les élus municipaux), les propriétaires et les locataires de logement				
4.2.2 Susciter la concertation entre les municipalités en matière de planification du développement du logement locatif		MRC et municipalités				X



ÉCHÉANCIER SOMMAIRE — ALLIANCE POUR LA SOLIDARITÉ D'ICI LE 31 MARS 2023

Territoire desservi :

Objectif	Tâches à réaliser	Responsable	Début	Échéance
Mettre en place un comité supralocal	Nomination des membres du comité	MRC d'Acton	Mai 2019	Septembre 2019
Organiser la démarche de consultation et la priorisation des préoccupations	Déterminer le déroulement de la démarche et production des outils	Comité Ad Hoc	Octobre 2019	Novembre 2019
Tenir la journée de consultation	Animer la journée	Comité Ad Hoc	Novembre 2019	Novembre 2019
Analyser les priorités retenues	Rédiger et déposer le plan d'action au comité local de l'Alliance	Comité Ad Hoc	Décembre 2019	Janvier 2020
Obtenir l'adoption du plan d'action	Dépôt du plan d'action au conseil des maires	Comité local de l'alliance	Janvier 2020	Janvier 2020
Définir les modalités de mise en œuvre et de suivi	Coordination, définition des rôles, mandats, cadre d'allocation local, mécanique de co-construction, mesure d'accompagnement	Comité local de l'alliance	Janvier 2020	Mars 2020
Mobiliser les partenaires et mettre en place les chantiers des priorités	Mobiliser et réfléchir les projets avec le milieu	Comité local de l'alliance	Février 2020	Avril 2020
Soumettre les projets détaillés	Rédiger les projets détaillés avec le milieu	Comité local de l'alliance/ comité de priorités	Mars 2020	Mai 2020
Approbation des projets par le conseil des maires	Déposer pour approbation les projets	Conseil des maires	Mai 2020	Mai 2020
Procéder à l'entente et versement	Préparer et signer les ententes, émettre les versements	TCRM	Juin 2020	Septembre 2020
Effectuer le suivi et la reddition de compte	Suivi des actions et projets	Comité local de l'alliance/ porteur de projets	2021	Mars 2023

